

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 37 (1945)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Comment et de quoi l'ouvrier suisse a-t-il vécu pendant la guerre?  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384446>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Comment et de quoi l'ouvrier suisse a-t-il vécu pendant la guerre?

Les importations augmentent plus rapidement qu'on ne l'avait pensé, l'état de notre approvisionnement s'améliore. Mais le pouvoir d'achat des travailleurs suit-il ce mouvement? Pour répondre à cette question, il faut connaître les déplacements des dépenses intervenus dans les budgets ouvriers pendant la guerre et en particulier l'accroissement considérable de la part du revenu qui est consacrée à l'alimentation. Les rapports entre les autres groupes de dépenses se sont, eux aussi, beaucoup modifiés pendant le conflit sous l'influence du rationnement et du renchérissement. Comment et de quoi l'ouvrier suisse a-t-il vécu pendant la guerre?

Le bureau de statistique de Bâle-Ville s'est efforcé de répondre à cette question. Depuis 1943, il procède à des enquêtes régulières sur les budgets de vingt-quatre familles ouvrières; les résultats sont ensuite comparés avec ceux de vingt-neuf budgets familiaux de la période d'avant-guerre. Bien que l'ampleur de ces investigations soit fort limitée, celles-ci n'en sont pas moins précieuses.

Les dépenses d'alimentation, qui absorbaient 33,3% du budget avant la guerre, ont passé à 39,4 et 38,7% en 1943 et 1944. La part des boissons et du tabac a légèrement augmenté, de 3,8 à 3,9 et 4,3%, et celle des vêtements de 9,1 à 9,5 et 10,4%. En revanche, les dépenses de loyer sont tombées de 18,2 à 13,7% et celles qu'exigent l'aménagement du logement de 3,9 à 2,5%. Dans ce dernier cas, ces dépenses, exprimées en chiffres absolus, ont également baissé de 182 fr. 90 à 160 fr. 20. Il en va de même de celles qu'exige le nettoyage. Quant aux dépenses consacrées à l'instruction et aux loisirs, elles continuent de s'établir à 305 fr.; la part qu'elles occupent dans le budget est tombée de 6,5 à 4,8%. Si l'on fait abstraction du loyer — lequel a été officiellement stabilisé — on constate que l'accroissement de la part de l'alimentation a obligé les travailleurs à réduire toutes les dépenses qui ne sont pas indispensables ou à remettre à plus tard divers achats. Les impôts et taxes divers ont passé, à la suite de la création des caisses de compensation pour perte de salaire, de 6 à 8%.

Mais ces chiffres sont assez peu significatifs. Ce qui importe, c'est de connaître le pouvoir d'achat qu'ils présentent. En assimilant à 100 le pouvoir d'achat du salaire en 1936/1937, on arrive aux chiffres suivants pour 1943 et 1944:

Année	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Divers	Total
1943	93	64	82	84	86
1944	95	70	80	87	89

On peut donc en conclure, lisons-nous dans le rapport du bureau de statistique de Bâle-Ville, qu'en 1944 l'ouvrier ne pouvait plus se procurer que le 89% des biens qu'il consommait en 1936/1937. En d'autres termes, le pouvoir d'achat, dans la mesure où il était consacré à des biens de consommation et à des services, avait diminué de 11%. Ce chiffre représente la baisse du salaire réel des familles ouvrières bâloises par rapport à l'époque d'avant-guerre. Cependant, on constate une légère amélioration en 1944 par rapport à 1943 (14%), laquelle s'est traduite par une augmentation des achats de vêtements (de 64 à 70%). Ce chiffre se situe toutefois à 30% au-dessous du niveau d'avant-guerre; cela confirme donc bien que les réserves des familles ouvrières sont épuisées.

Le bureau de statistique de Bâle a analysé très exactement les déplacements des dépenses d'alimentation. On constate que la consommation de pain, de fromage, de fruits, de légumes, d'agrumes et de pommes de terre a fortement augmenté, tandis que celle de lait, de beurre, d'œufs et de viande a baissé. Voici les modifications intervenues au regard de 1936/1937 (= 100):

Lait frais . . . . .	83	Pommes de terre . . . . .	241
Beurre . . . . .	42	Légumes frais . . . . .	114
Fromage . . . . .	138	Fruits frais . . . . .	168
Œufs . . . . .	22	Sucre . . . . .	59
Huiles et graisses . . . . .	66	Cacao . . . . .	99
Viande, poissons, charcuterie . . . . .	73	Chocolat . . . . .	111
Pain et produits à base de céréales	121	Café et succédanés . . . . .	91

Le travailleur a donc consommé moins de lait, de viande, d'œufs et de beurre, mais en revanche davantage de pain, de fromage, de pommes de terre. Les chiffres ci-dessus montrent aussi quels sont les produits dont les importations doivent être augmentées en premier lieu. Mais il faut aussi que le travailleur puisse acheter les marchandises qui seront de nouveau disponibles. Pour cela, les prix doivent être abaissés et les salaires augmentés.

---

## Thèses de la Commission des pleins pouvoirs relatives aux prix, aux salaires et à la monnaie.

Voici les thèses adoptées le 26 janvier 1945 par la Commission des pleins pouvoirs relatives aux prix, aux salaires et à la monnaie qui sont traitées dans notre article « Les prix et les salaires après la guerre » (chapitre III), ainsi que le mémoire rédigé par l'Union syndicale suisse le 24 mai 1945.